

Assemblée villageoise Ampsin

16
juin

19H

Gymnase d'Ampsin
Rue Chénia, 17
4540 AMPSIN



**ASSEMBLEE
VILLAGEOISE
AMPSINOISE**



**RENDEZ-VOUS
À AMPSIN !**





Ordre du jour

1. Introduction
2. Travaux
3. Inondations
4. Environnement
5. Mobilité
6. Suivis projets
7. Événementiel
8. Patrimoine
9. Restons connectés
10. Ecole
11. Services au citoyen
12. Aménagement du territoire
13. Interpellations libres



1. Introduction

Le collège communal



Samuel Moiny, Bourgmestre

Sécurité, Ressources humaines, Population – état civil, Cultes,
Communication, Enseignement artistique, Urbanisme

Stéphane Darot, Echevin

Sport, Santé, Bien-être, Emploi

Janine Davignon, Echevine

Travaux, environnement, Bien-être animal

Le collège communal



Vinciane Sohet, Echevine

Enseignement, Jeunesse, Accueil temps libre, Participation
citoyenne

Lionel De Marco, Echevin

Festivités, Commerce, Finances

Jean-Louis Matagne, Echevin

Patrimoines, Tourisme, Commémorations patriotiques

Le collège communal

Amandine Fraiture, Présidente du CPAS
Logement, Affaires sociales, Servibus



2.Travaux

Gymnase d'Ampsin

Rue Chénia n°17



Gymnase d'Ampsin

Rue Chénia n°17



Rénovations des peintures
pour un coût total de
11.173,72€





Présentation

Documents locations de salles

Règlement d'occupation des salles communales.pdf

Formulaire de demande d'occupation de salle.pdf

Réfection de voirie Quel coût?



Il faut différencier les travaux d'entretien de voirie ou de réfection complète.

Les travaux d'entretien consistent à rénover la couche d'usure, les éléments usés en béton ainsi qu'à améliorer ponctuellement la situation des accotements. Le prix moyen au m² est compris entre 65 et 90 €/m².

Lors d'une réfection complète, les travaux réalisés englobent toute une série de paramètres :

- Un égout est-il présent ? Doit-on l'installer ou le rénover ?
- Y a-t-il des problèmes de stabilité ?
- Quels sont les problèmes de mobilité ? De vitesse ? De stationnement ? De circulation des vélos, des piétons ? D'aménagement de plantations...

En réalité, il s'agit de repenser l'utilisation de la voirie. Le prix moyen s'élève entre 450 et 550 €/m².

Bail d'entretien de voirie 2024



Réfection des voiries :

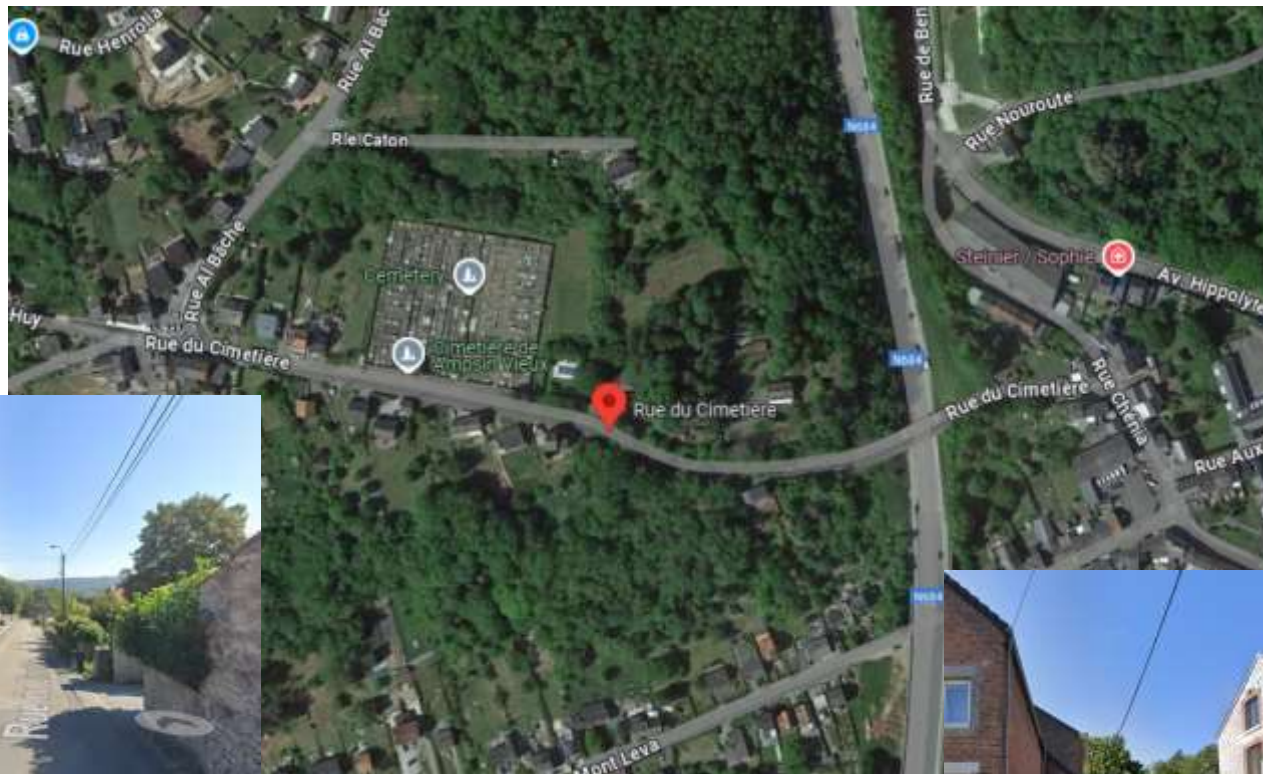
- Rue Gustave Robert
- Rue Trixhelette
- Rue du Cimetière
- Rue Fond Oxhe

Budget:

417.210 € TTC

**Soit 6622,5m² de
voiries qui seront
rénovées.**

Focus sur la rue du Cimetière

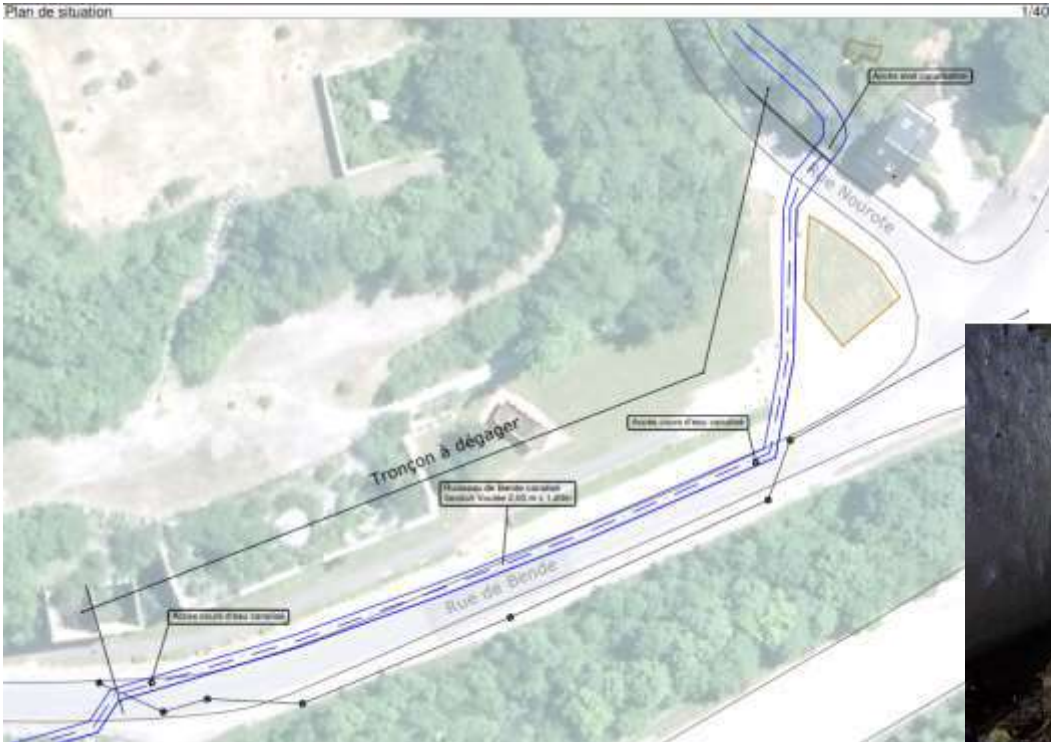


Longueur :	425m
Largeur moyenne :	5,00m
Surface rénovée:	2.110m ²
Prix moyen au m ² :	63,00€/m ²



3. Lutte contre le risque d'inondation

Travaux
d'entretien sur le
ruisseau de
Bende en
concertation
avec la Province
de Liège



Action d'enlèvement des sédiments présents en aval de la rue Nouroute en direction des Maîtres du feu sur 200 mètres.

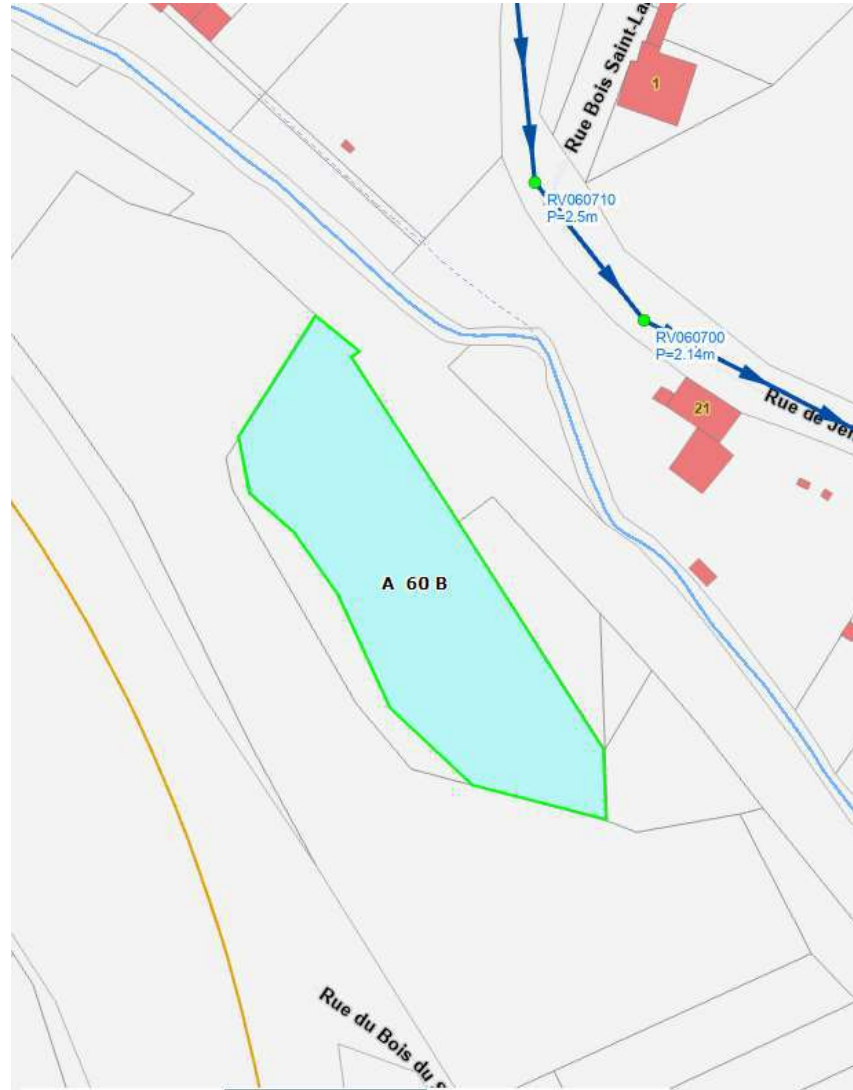
Travaux d'entretien sur le ruisseau de Bende en concertation avec la Province de Liège



**Suppression des anciennes vanes
du moulin de la Seigneurie qui
étaient régulièrement encombrées
par des branchages.**



Etude de zone d'immersion naturelle rue Mossoux

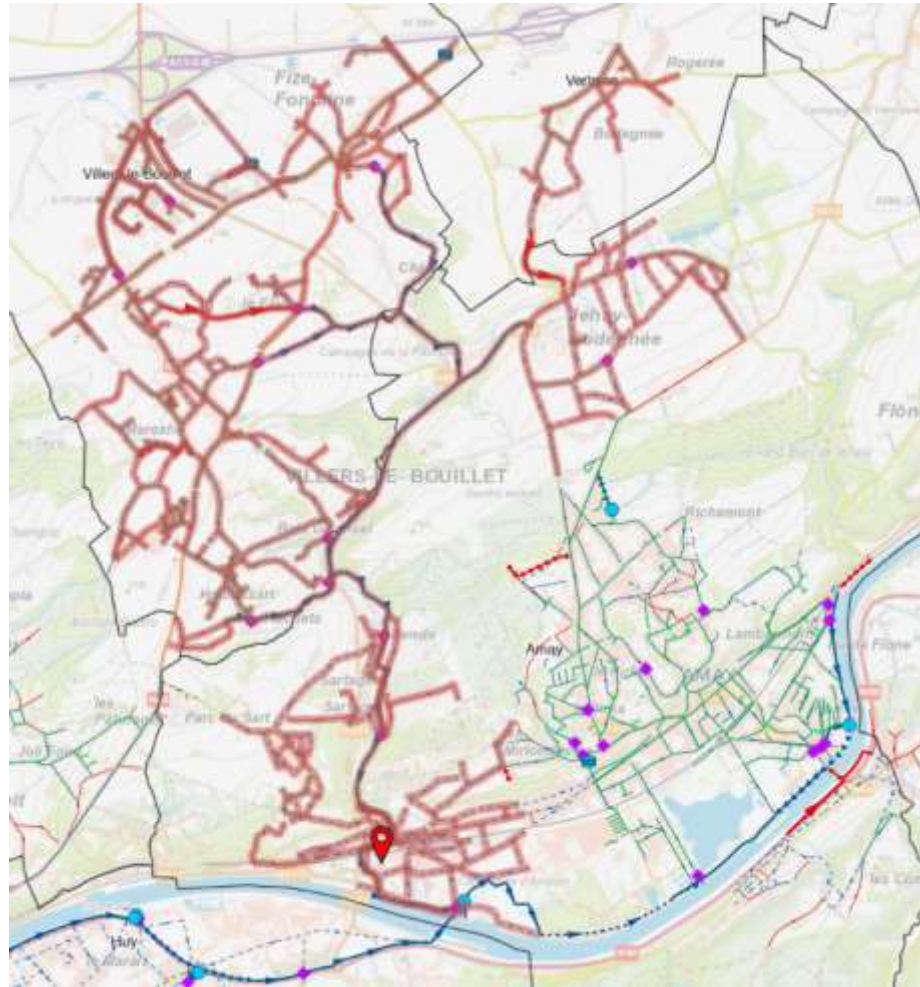


Le volume de rétention théorique qui serait nécessaire à l'endroit étudié est d'approximativement **74 000 m³**

Au vu de la configuration des lieux, il est possible de réaliser un bassin de rétention d'approximativement **10 500 m³** avec un coût estimé à **1.451.000,00 € HTVA**

La conclusion de l'étude de pertinence montre donc que **l'aménagement d'une ZIT à cet endroit ne va pas annuler complètement les inondations à l'aval.**

Actuellement en
cours – Etude
hydraulique du
bassin versant



L'étude hydraulique portera sur
les 88kms d'égouts et 20kms de
ruisseaux.

Coût estimé à 200.000,00€

Subside SPGE de +- 23.000,00€

Les codes de bonnes pratiques



MESURES PRISES

- Actions menées depuis 2021
- Cartographie des zones impactées
- Mesures de lutte contre les inondations
- Actions de prévention

PPGI

- Plan d'évacuation détaillé
- Méthodologie d'évacuation
- Les contacts / numéros utiles

Flyer : Que faire en cas d'inondation ?



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?

Les bons réflexes à adopter face au risque d'inondation.

AVANT UNE INONDATION



Renseignez-vous auprès du service Urbanisme sur le type d'inondation qui vous concerne.



Faites réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre maison.



Prévoyez des dispositifs de protection (sacs de sables, barrières, amarres, parpaqs à eau, etc.).



Consultez le plan d'évacuation privé lors d'inondation sur www.amay.be.



Préparez un kit d'urgence 72 heures (lignes, nourriture non périssable, etc.).



Aidez-vous avec votre refuge à l'étage avec une ouverture ou identifiez un lieu de refuge.

LORS D'UNE INONDATION

Je ne panique pas et j'adopte les bons réflexes ! 



Alertez à l'échelle des coordonnées de votre commune : www.amay.be / serviceurbanisme@communaute.amay.be / par sms via 02-43221. / www.be-alert.be / Ordre d'évacuation : par téléphone et sur les réseaux.



Ne prenez pas votre voiture (Risque d'être coincé pour récupérer votre véhicule).



Evitez de téléphoner afin de laisser les lignes disponibles pour les services de secours.



Sécurisez machines, réfrigérateurs, etc.



N'allez pas chercher les enfants à l'école.



Séparez-vous à l'étage avec votre kit d'urgence (lignes, trousse, sacs à dos, piles, gaz, chargeur, sacs en plastique, trousse de secours, médicaments, couverture, documents importants, nourriture non périssable, etc., vêtements chauds et objets de valeur).



Revenez à l'état, réinstallez votre domicile que sur ordre des autorités.



Évitez les entrées d'eau (portes, fenêtres, armoires, etc.).

Administration communale d'Amay
Chaussée Freddy Terwagne 76
+32 85 830 800
administration.communale@amay.be

7



4. Environnement



Quelques exemples d'aménagements récents

Verger communautaire (rue des Cléris)

- 2023 : plantation de 30 arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers)
- 2023 : plantation de 120 petits fruitiers par le PCDN (groseillers, cassis, noisetiers)
- 2024: placement de 2 perches à rapaces + creusement d'une mare



Parc de la Maison Dumont

- 2025 : embellissement des contours de ce petit parc communal
- Plantation d'une haie variée longeant le mur



Création de corridors écologiques

La propreté, l'affaire de tous !

- Rappel Règlement Général de Police (art.47) :

*Les riverains d'une voie publique (occupant ou à défaut d'occupant, le propriétaire) doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, **en parfait état de conservation et de propreté**, jusqu'au filet d'eau inclus.*

- Nettoyage de voirie



VS :



Placement de nids à hirondelles

- 2024 : placement de 48 nichoirs à hirondelles à l'arrière de l'ancienne fonderie d'Ampsin



+ : câbles électriques en face, quartier rural et très sensible à son environnement

Rue Chénia



Plantation symbolique de l'arbre

Novembre 2023 : dans le cadre de la plantation symbolique de l'arbre liée aux naissances de l'année (action annuelle)

=> Plantation d'un arbre (châtaignier) sur un terrain communal Parc du Sart + distribution d'un arbre à tous les jeunes parents



L'ancienne carrière d'Ampsin

- Propriété de S.A. Dumont-Wautier
- Réserve naturelle domaniale de 30ha (depuis 2008)
gestionnaire = Département de la Nature et des Forêts (DNF)
- Une partie en visite libre
- Partie clôturée accessible uniquement
en présence d'un **guide nature agréé**
(coordonnées via service Environnement
ou site www.amay.be)



Point d'apport volontaire + bulles à verre

- 2025 : enfouissement d'un site de bulles à verre couplé à un point d'apport volontaire (compensation du passage à une collecte toutes les 2 semaines)



Rue du Tunnel



Communication

- Entretien de bonnes relations de voisinage
- Privilégier l'info via l'e-mail du service Environnement (plutôt que les réseaux sociaux) :
 - direction.environnement@amay.be
(ou tél.: 085/31.66.15)
- Respect de la vie privée des agents
(travail difficile)



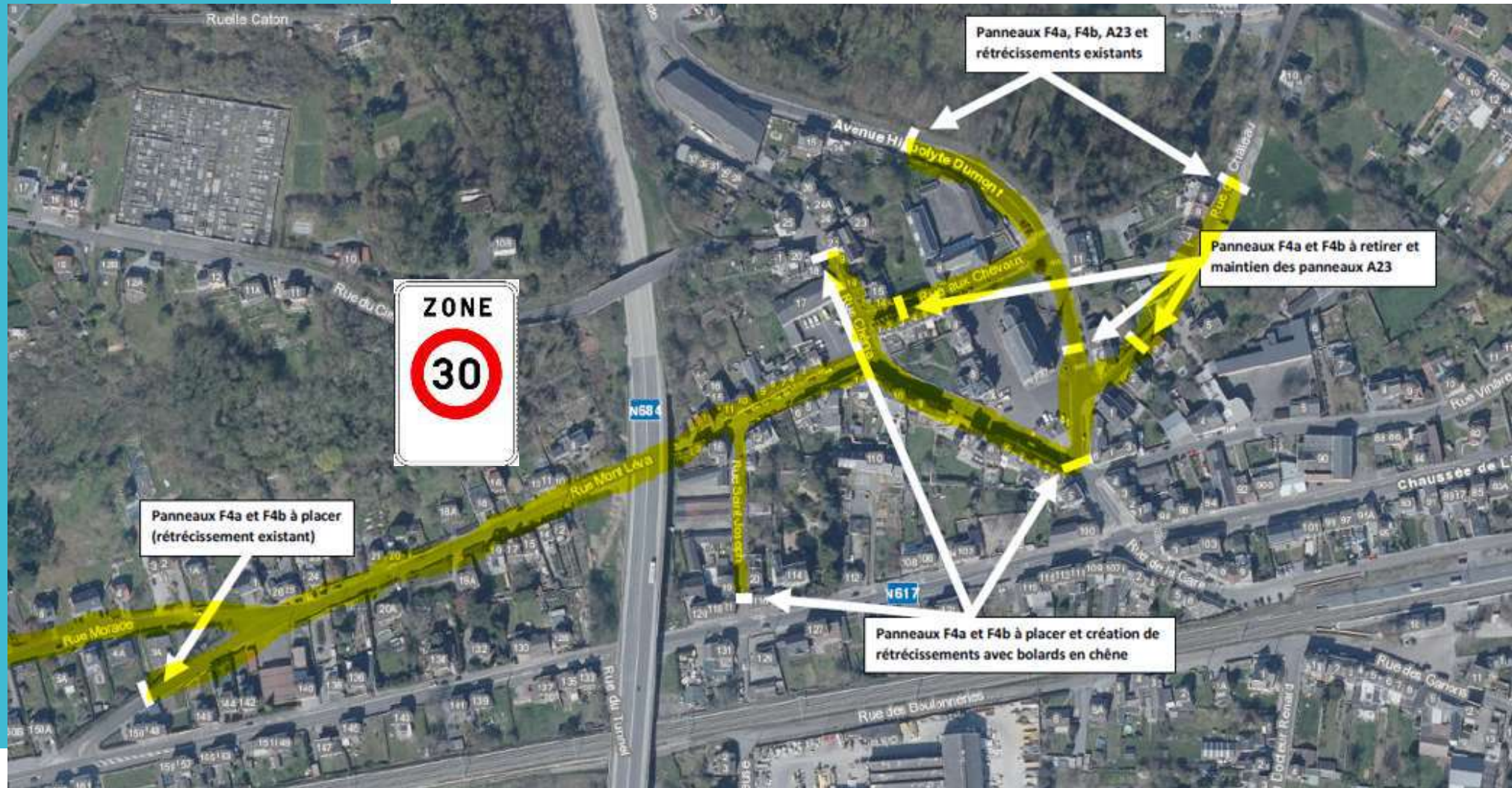
5 .Mobilité



Quelques exemples d'aménagements récents

Aménagement de la zone 30 dans le centre

- 2021 : création de la zone 30 dans le centre d'Ampsin



Sens Unique Limité (SUL)

- 2025 : aménagement de rues en Sens Unique Limité (avenue de Dieuze et avenue des Combattants)



Aménagement de réduction de vitesse

- 2025 : projet d'aménagements de réduction de la vitesse rue Hasquette (suite à une analyse de trafic)

Moyenne quotidienne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Total
303	1.552	136	1.991

Vitesse maximale enregistrée :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi
119 km/h	134 km/h	100 km/h

Vitesse moyenne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Moyenne
53,3 km/h	62,1 km/h	56,6 km/h	60,4 km/h

Vitesse moyenne **sans les 2 roues** : 61,7 km/h

V85 = 72 km/h

(V85 = vitesse en-dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules mesurés)



Analyse de trafic (chaussée de Liège)

- Une semaine en janvier 2022 :

Nombre total de mesures :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Total
2.993	52.642	5.719	61.354
5 %	86 %	9 %	100%

Moyenne quotidienne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Total
299	5.264	572	6.135

Vitesse maximale enregistrée :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi
175 km/h (mar. 18/01 à 20h43)	140 km/h (mar. 18/01 à 21h47)	121 km/h (mar. 18/01 à 23h37)

Vitesse moyenne :

2 roues	Voiture	Poids lourd/long convoi	Moyenne
48,2 km/h	53,9 km/h	53,5 km/h	53,5 km/h

Vitesse moyenne sans les 2 roues : 53,8 km/h

V85 = 61 km/h

Mesures par classes de vitesse :

Vitesse entre :	2 roues	%	Voiture	%	Poids lourd/long convoi	%	Total	%
<10	20		2	0,0%			2	0,0%
10-19	56	2%	75	0,1%	15	0%	146	0%
20-29	169	6%	246	0%	43	1%	458	1%
30-39	327	11%	1071	2%	160	3%	1558	3%
40-49	972	33%	13152	25%	1337	23%	15461	25%
Respect limite		51 %		28 %		27 %		29 %
50-59	1096	37%	27966	53%	3114	54%	32176	52%
60-69	256	9%	7862	15%	881	15%	8999	14,7%
70-79	56	2%	1652	3,1%	138	2,4%	1846	3,0%
80-89	22	1%	410	0,8%	19	0,3%	451	0,7%
90-99	10	0%	134	0,3%	7	0,1%	151	0,2%
100-109	1	0%	33	0,1%	3	0,1%	37	0,1%
110-119			24	0,0%	1	0,0%	25	0,0%
120-129	5	0%	12	0,0%	1	0,0%	18	0,0%
130-139	1	0%	2	0,0%			3	0,0%
140-149	1	0%	1	0,0%			2	0,0%
150-159							0	0,0%
160-169							0	0,0%
170-179	1	0%					1	0,0%

238 (!) passages à 90 km/h et plus, à moins de 100m d'un passage pour piétons, dont **122 passages entre 7 et 22h !**

DEPUIS lors : lidar fin de chaussée, radar-poubelle, radar préventif, radar-tronçon, ...

Diminution de **87 %** des gros excès de vitesse ! (20 km/h et +)

Sécurisation abords des écoles

- Marquage de formes de couleur au sol





6 .Suivis de projets

Projet Crèche (Plan Cigogne): Abandon

- Objectif initial: création de 21 places d'accueil au sein de l'école communale d'Ampsin
- Subside régional : +/- 980.000 €
- Estimation coût total : +/- 1.950.000 €
- Décision du Collège : abandon du projet
 - dérapage au niveau du coût
 - péril sur le PIE pour l'école d'Ampsin
 - rapport coût/place d'accueil démesuré

Projet Terrain d'Accueil des Gens du Voyage : Annulation

- Objectif initial: création d'une aire pérenne d'accueil des Gens du Voyage
- Subside régional: 625.000 €
- Estimation coût total : +/- 1.300.000 €
- Annulation de l'octroi du subside car les travaux n'ont pas été réalisés dans les délais fixés dans l'appel à projets



7. Evènementiel



Pour tout évènement public

Contact

Service *Festivités*

festivités-commerce@amay.be – 085 31 44 48

Chaussée Roosevelt 10 (Office du Tourisme)



8. Patrimoine



Bibliothèque numérique d'Amay

Découvrez l'histoire et le patrimoine amaytois !

Bienvenue

Bibliotheca est une base de données numériques permettant au public de découvrir l'histoire d'Amay et son patrimoine au travers de documents et photos. Ce projet a été entrepris dans l'optique de préserver les éléments qui enrichissent notre commune, mais également de sensibiliser les citoyens aux richesses patrimoniales qui les entourent. De ce fait, des rubriques ont été intégrées pour offrir une perspective plus complète de la richesse de notre Commune.

Histoire et patrimoine

Amay est occupée depuis l'époque du Néolithique et n'a cessé de se renouveler depuis.

Nous vous proposons de découvrir notre commune à travers les âges et son patrimoine pluriel : immobilier, monumental, religieux, rural, naturel, industriel.

Vous aurez également accès à des documents écrits par des Amaytois dont les recherches permettent d'observer notre commune sous un regard néo-historique.

Un projet citoyen

Ce projet de numérisation et d'accès à l'information demande un travail considérable. Afin de rendre ce site le plus exhaustif possible, des données sont recherchées et collectées. N'hésitez pas à consulter le site régulièrement.

Aussi, il se peut que nous manquions d'informations concernant certains éléments de notre patrimoine. Nous serions donc heureux de faire de ce site un lieu de rencontre avec les citoyens qui, nous en sommes persuadés, possèdent un autre regard sur la commune qui les a vus naître.

À ce titre, nous mettons à votre disposition un formulaire en bas de chaque page par lequel vous pourrez nous faire part d'informations supplémentaires ou de votre volonté de contribuer à l'enrichissement de cette base de données.

Les documents que vous voudrez bien nous prêter seront traités avec le plus grand soin lors de leur numérisation et rendus à leurs propriétaires dans les meilleurs délais.

Bonne découverte !





9. Restons connectés

L'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal

25-26-27 JUILLET



AMABEACH

fête ses 15 ans!

EDITO

À Amay, bougez, vivez, respirez!

À Amay, le sport est plus qu'une activité : c'est une véritable culture de vie!

Grâce à ses infrastructures accessibles à tous – football amateurs, terrains de football, espaces extérieurs (jardins, pétanque, plaine de jeu de la Tour Romane) – notre commune offre un environnement idéal pour pratiquer, progresser, se dépasser ou simplement se détendre. Les amoureux de nature ne sont pas oubliés : nos sentiers balisés et balisés, invitent au jogging, à la marche active ou aux balades sportives au cœur de paysages rescapés. Sous l'impulsion d'Amasports, Amay vibre toute l'année au rythme d'événements sportifs popu-

laires et fédérateurs. Qui ne connaît pas l'Amabeach, cette fête sportive qui transforme notre commune le temps d'un week-end en terrain de compétitions mais également de détente! Ou encore la mythique course de casses à savoir, qui combine créativité, adrénaline et bonne humeur pour le plaisir de toute la famille! Sans oublier l'initiation à de nouvelles pratiques comme ce fut le cas, notamment, pour le pickel ball! Mais ici, le sport se vit aussi au service de la santé. Amay propose des activités adaptées pour tous les âges et tous les profils : sport après cancer, handisport, séances de gym douce encadrées par des professionnels... Autant d'initiatives qui permettent à chacun de retrouver confiance en son

corps, de préserver son bien-être et de maintenir un lien social essentiel.

À Amay, nous croyons que bouger, c'est vivre pleinement. Avec une offre sportive de qualité, un encadrement dynamique et un environnement naturel exceptionnel, notre commune est le terrain de jeu idéal pour toutes celles et ceux qui souhaitent conjuguer sport, nature et santé.

À Amay, ensemble, bougeons pour notre bien-être!

Stéphane Durré
Échevin des sports

N° 114
JUN 2025
www.amay.be

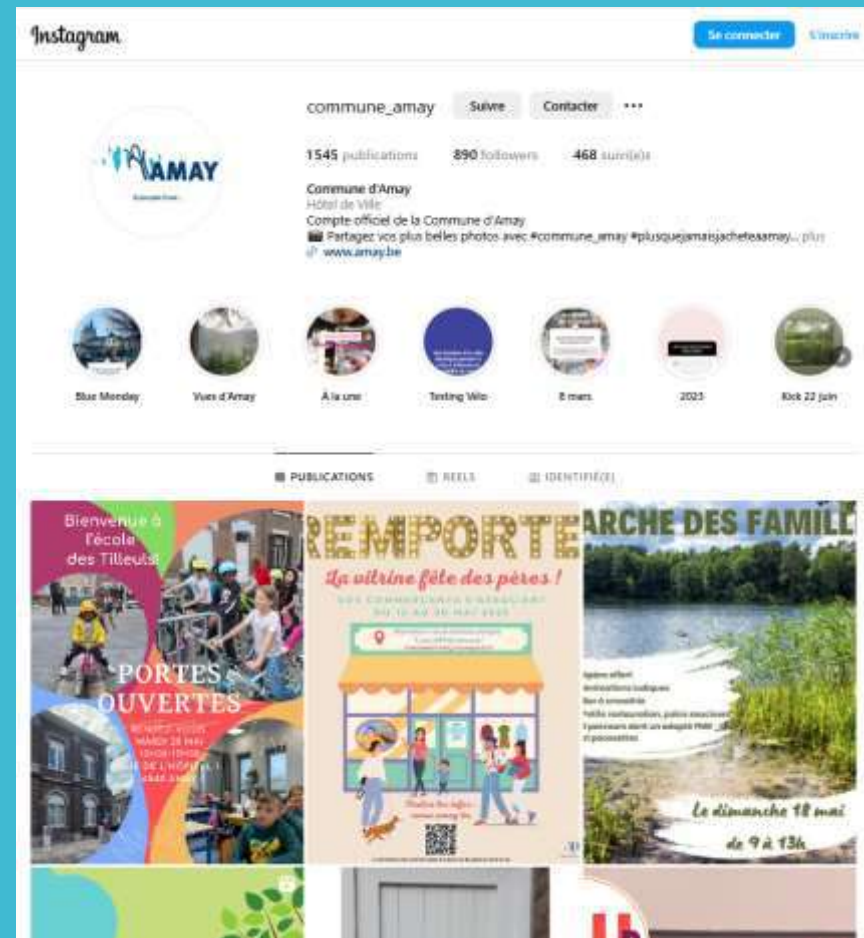
Fête de la Pentecôte
Festivals de la Pentecôte
Exposition des Terrains
Amay Soins

Festivals de la Pentecôte
Festivals de la Pentecôte
Exposition des Terrains
Amay Soins

RENDEZ-VOUS
SPORTIFS
AMAYOIS

Passe loisirs - Services sociaux
Innovations - Un bon petit d'histoire
Innovations - Un bon petit d'histoire
Innovations - Un bon petit d'histoire
Etat-Civil - Agenda - Végetation

Facebook





CCATM - Appel complémentaire à candidatures



ACTUALITÉS



Publié le 14/01/2020
Avis de manœuvre militaire



Publié le 14/01/2020
Info mobilité place A. Grignone



Publié le 14/01/2020
Info mobilité - Jogging de l'Église

[Voir toutes les actualités](#)

AGENDA



du 01/01 au 01/01
Fête foraine de printemps



du 01/01 au 01/01
Campagne de dératisation



du 01/01
Commémorations de la libération 40-45



Bibliotheca



Menus de la Table
de l'Abbaye



e-Guichet



Infos mobilité



Avis de publication
et enquêtes
publiques

amay.be/Recherche

Assemblées villageoises



JE SUIS

THÉMATIQUES

INFOS PRATIQUES

en 10 clics

Calendrier des Assemblées villageoises

Les Assemblées villageoises

Communiqué de presse - Les Assemblées villageoises à Amay.pdf

Les Assemblées villageoises, un espace d'échange et de dialogue pour tous !

02. Février.pdf

04. Avril.pdf

ACTUALITÉS

actualités

ÉVÉNEMENTS

Recherche impossible car vue événements supprimée

CONTACTS

adresses



Une application mobile

Téléchargez gratuitement
votre App mobile « **Amay** »
via Google Play ou l'App Store





10.Ecole communale

Présentation



- Rue aux Chevaux 7, 4540 Amay
- Contacts: 085/31.13.48- ecole.tilleuls@amay.be
- Directeur ff : Sylvain Racelle



Présentation

- 82 élèves : 38 en maternelle et 44 en primaire
- Équipe dynamique de 6 enseignants
- Accueil extra-scolaire dynamique
- Nouvel équipement numérique dans toutes les classes (TVI)
- Gratuité des repas chauds
- Cour de récréation divisée en zones de jeux

Activités

- Classes de dépaysement
- Bibliobus
- Nombreuses sorties pédagogiques financées par l'école,
- Suivis d'élèves avec collaborations externes (CPMS, Pôles, Logopèdes, Ergo, ...)
- Exposition annuelle des réalisations des enfants
- Marché de Noël



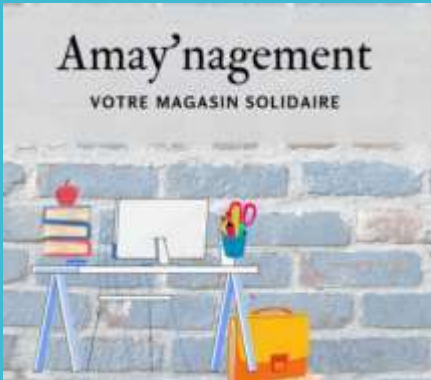
11.Services aux citoyens

Servibus - Servicourses



- **SERVIBUS:** service de transport de proximité (exclusivement sur Amay) pour les amaytois isolés, fragilisés, ... rencontrant des difficultés de mobilité
- Accès aux magasins d'alimentation et aux services
- Réservation du mardi au vendredi de 9h à 12h au 0494/516.543
- Coût du service : 0,50€/trajet (1€ Aller/Retour) – Carte de 10 voyages : 5 €
- **SERVICOURSES:** service donnant la possibilité de demander de réaliser des courses par notre chauffeur.
- Commandes faites au 085/830.820 ou 085/830.821 - Courses < 100€ - Coût du service : 4 €.
- Appel à bénévoles pour ce type de transport

Amay'nagement



- Magasin de seconde main du Plan de Cohésion Sociale
- **Objectif : réemploi et éco-solidarité** : donner une deuxième vie à du mobilier, de la vaisselle et de la décoration, des habits pour enfants de 0 à 4 ans, des ustensiles de nurserie, du mobilier pour enfants ainsi que des jouets, livres, ... à prix TRES démocratiques.
- Chaussée Freddy Terwagne 76 (ancienne buvette de foot)
- Ouverture
 - ⇒ Dons: mardi de 14h à 16h sur rendez-vous au 085830811
 - ⇒ Achats: jeudi de 10 à 17h

Bibliothèque – Ludothèque



- Prêt de livres, bandes dessinées, documentaires, jeux, accès à internet
- Pass bibliothèque annuel (6€)
 - ⇒ Accès à toutes les bibliothèques du réseau
 - ⇒ Accès à un grand nombre de ressources numériques
- Place Gustave Rome 10 (ancienne gare d'Amay)
- Horaire:

Lundi :	de 10H à 12H et de 14H à 18H
Mardi :	de 13H à 18H
Mercredi :	de 13H à 19H
Jeudi :	fermé
Vendredi :	de 13H à 17H
Samedi :	de 9H à 13H



Amay Local Jeunes

Qu



- Educatrice Jeunesse: Juliette Onano - 0492/78.93.93
- Accueil de Jeunes de 12 à 21 ans résidant à Amay, inscription gratuite
- Rencontre des jeunes, les écouter sans les juger, les amener par des projets et des activités à devenir des citoyens responsables, autonomes, conscientisés et solidaires
- Aide pour CV et lettre de motivation, échanges, orientation scolaire, activités extérieures, jeux de société/vidéo, musique, films, ...
- Mise en place de projets: caisse à savon, marché de Noël, char de carnaval, fresque, ...
- Mercredi et 1 dimanche sur 2 de 14h à 18h
- Ecole communale des Tilleuls, rue de l'Hôpital 1



12. Aménagement du territoire

Missions du service urbanisme

- Permis d'urbanisme ;
- permis d'urbanisation (ex permis de lotir) ;
- permis d'environnement de classe 1 et 2 ;
- déclaration environnementale de classe 3 ;
- permis d'implantation commerciale ;
- permis unique (urbanisme + environnement) ;
- permis intégré (urbanisme + commercial + environnement) ;
- certificat d'urbanisme n°1 et n°2 ;
- renseignements notariaux ;
- infractions urbanistiques ;
- analyse des avant-projets ;
- renseignements urbanistiques aux citoyens ;
- organisation générale de la C.C.A.T.M.
- La Commune est en décentralisation depuis mai 1995 et possède un Schéma de Développement Communal ainsi qu'un Guide Communal d'Urbanisme et une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

Grandes missions en cours

➤ Révision du schéma de développement communal de 1994 - obsolète

OBJECTIF :

- un nouveau schéma de développement communal pour 2026, en adaptant le schéma et ses annexes approuvé par le conseil communal du 23 septembre 2024 afin de répondre aux remarques du cabinet du ministre

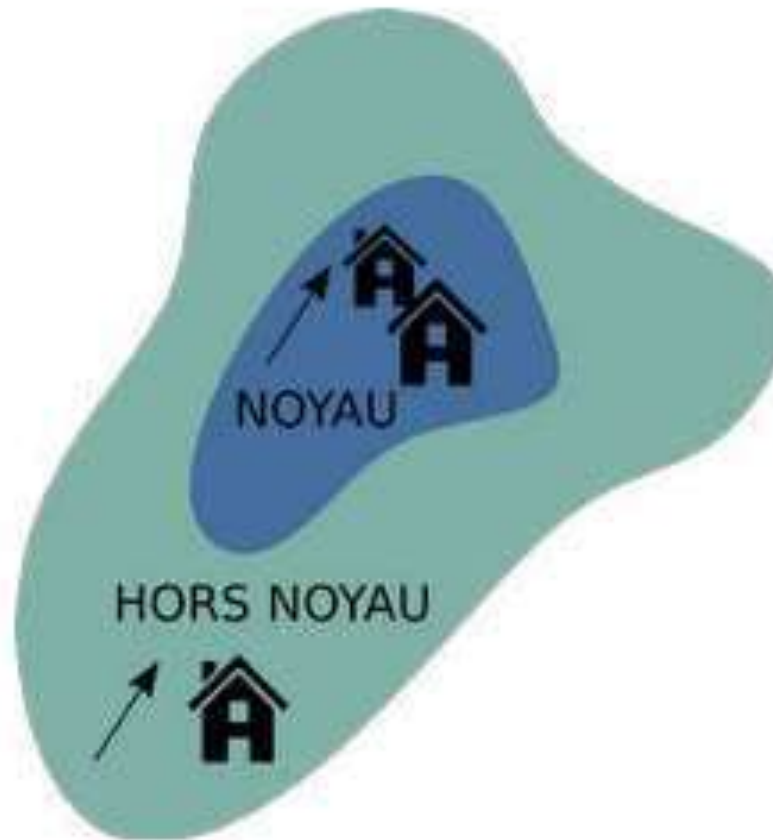
➤ Révision du guide communal d'urbanisme de 1995

OBJECTIF :

- Lancer le marché public de désignation d'un auteur de projet afin de commencer sa révision en 2025

Comment va s'urbaniser demain ?

Densification raisonnée



Une plus grande densité de logement dans les polarités telles que le centre d'Ampsins et d'Amay.

Une préservation des sols et terrains non urbanisés dans les territoires excentrés avec une densité nettement plus faible.

Comment va s'urbaniser demain ?

Quelques exemples d'Enjeux du développement communal de demain auxquels la Stratégie territoriale du SDC devra répondre :

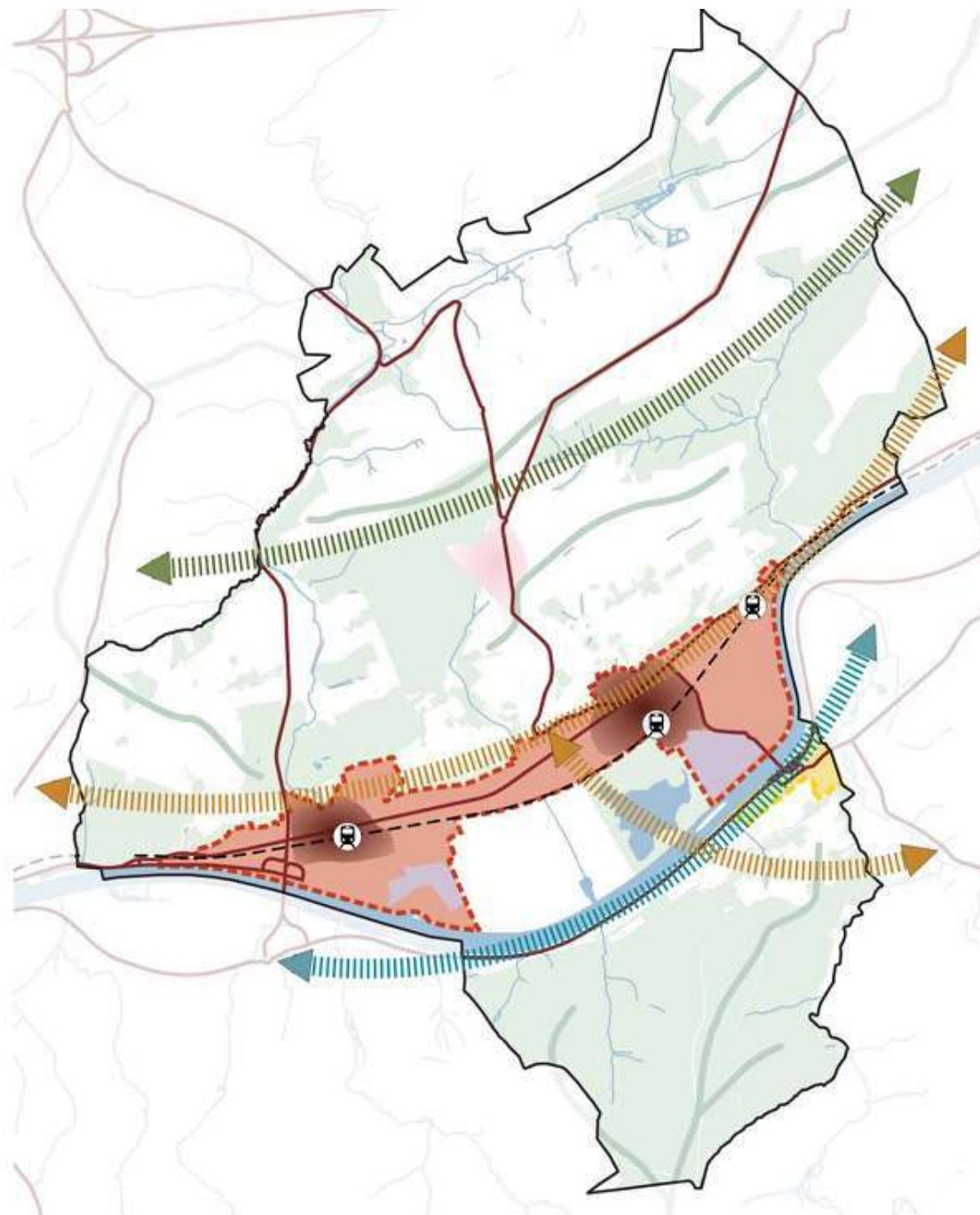
- Que faire pour préserver la qualité des paysages du « quotidien » ? (importance de la végétation sur le territoire, relief souligné)
- Comment limiter l'implantation d'habitat sur des espaces non artificialisés ?
- Comment continuer à préserver le patrimoine bâti tout en y incluant les questions de durabilité (notamment de performances énergétiques) ?
- Comment rendre les espaces de convivialité plus inclusifs et accessibles tout en répondant aux besoins des différentes générations ?
- Comment développer un maillage d'espaces de convivialité, en lien avec la carrière d'Ampsins et la gravière d'Amay ?
- Comment valoriser la présence des trois gares sur le territoire communal ?
- Comment développer des logements unifamiliaux pour jeunes ménages pour répondre au caractère familial de la commune ?

6 grands axes

Ces enjeux ont par la suite été regroupés sous forme de **6 axes** sur lesquels la stratégie territoriale doit s'établir pour y répondre. Ces 6 axes sont la colonne vertébrale du document.

Valoriser les richesses naturelles, paysagères et bâties	Maîtriser l'urbanisation au regard des contraintes du territoire (juridiques, physiques, techniques, environnementales et paysagères)	Limiter l'étalement urbain et freiner l'artificialisation des sols	Répondre à la demande en logements accessibles à tous	Développer une mobilité priorisant les modes actifs et transports en commun	Accroître l'attractivité (économique, touristique, commerciale et servicielle) du territoire
RICHESSSES NATURELLES, PAYSAGÈRES ET BÂTIÉS)	CONTRAINTES	OPTIMISATION SPATIALE	LOGEMENTS	MOBILITÉ PACIFIÉE	ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET SERVICIELLE

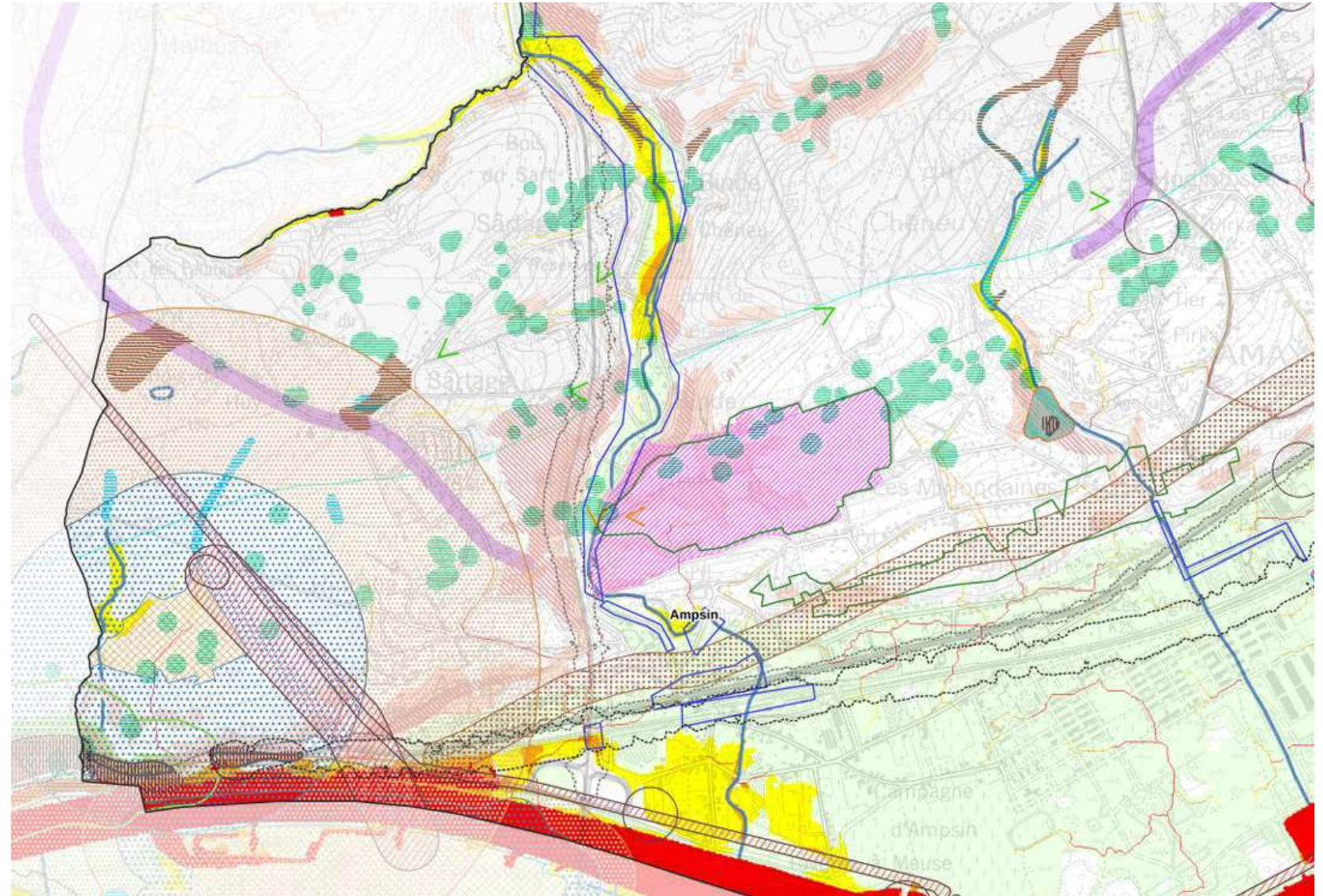
Objectifs stratégie territoriale



Objectifs

AXES	OBJECTIFS
OPTIMISATION SPATIALE	1. Assurer le développement de la centralité urbaine d'Amay-Ampsin et de la centralité villageoise d'Ombret en fonction de leur accès aux services, aux commerces et aux transports en commun 2. Concentrer un cœur d'espace excentré autour du hall omnisports 3. Freiner l'artificialisation des terres dans les espaces excentrés 4. Inscrire l'axe structurant N617 dans un processus de mutabilité foncière
CONTRAINTES	5. Déconseiller l'urbanisation dans les espaces contraints 6. Intégrer la gestion de l'eau durablement dans chaque développement de projet
RICHESSSES NATURELLES, PAYSAGÈRES ET BÂTIES	7. Préserver les paysages remarquables qu'ils soient naturels ou bâtis 8. Renforcer le maillage écologique 9. Limiter l'urbanisation sur les terres forestières 10. Valoriser les activités agricoles durables et la préservation de leurs terres 11. Valoriser le patrimoine bâti classé et le cadre dans lequel il s'inscrit 12. Créer des aménagements paysagers en lien avec les cours d'eau
LOGEMENTS	13. Assurer la diversification de l'offre en logements accessibles à tous 14. Amplifier l'efficacité énergétique et la durabilité du bâti
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET SERVICIELLE	15. Développer de l'activité économique dans la ZACC sise entre la voie d'eau, son écluse et le chemin de fer en garantissant sa compatibilité avec le voisinage 16. Intégrer les surfaces commerciales au cadre bâti 17. Mailler le territoire d'espaces de convivialités pour ses habitants et ses touristes
MOBILITÉ PACIFIÉE	18. Développer un maillage de modes actifs pour compléter les liaisons manquantes entre les entités, les lieux touristiques et la gare d'Amay 19. Aménager une ou plusieurs poches de parking relais pour libérer la Grand-Place d'Amay du stationnement automobile

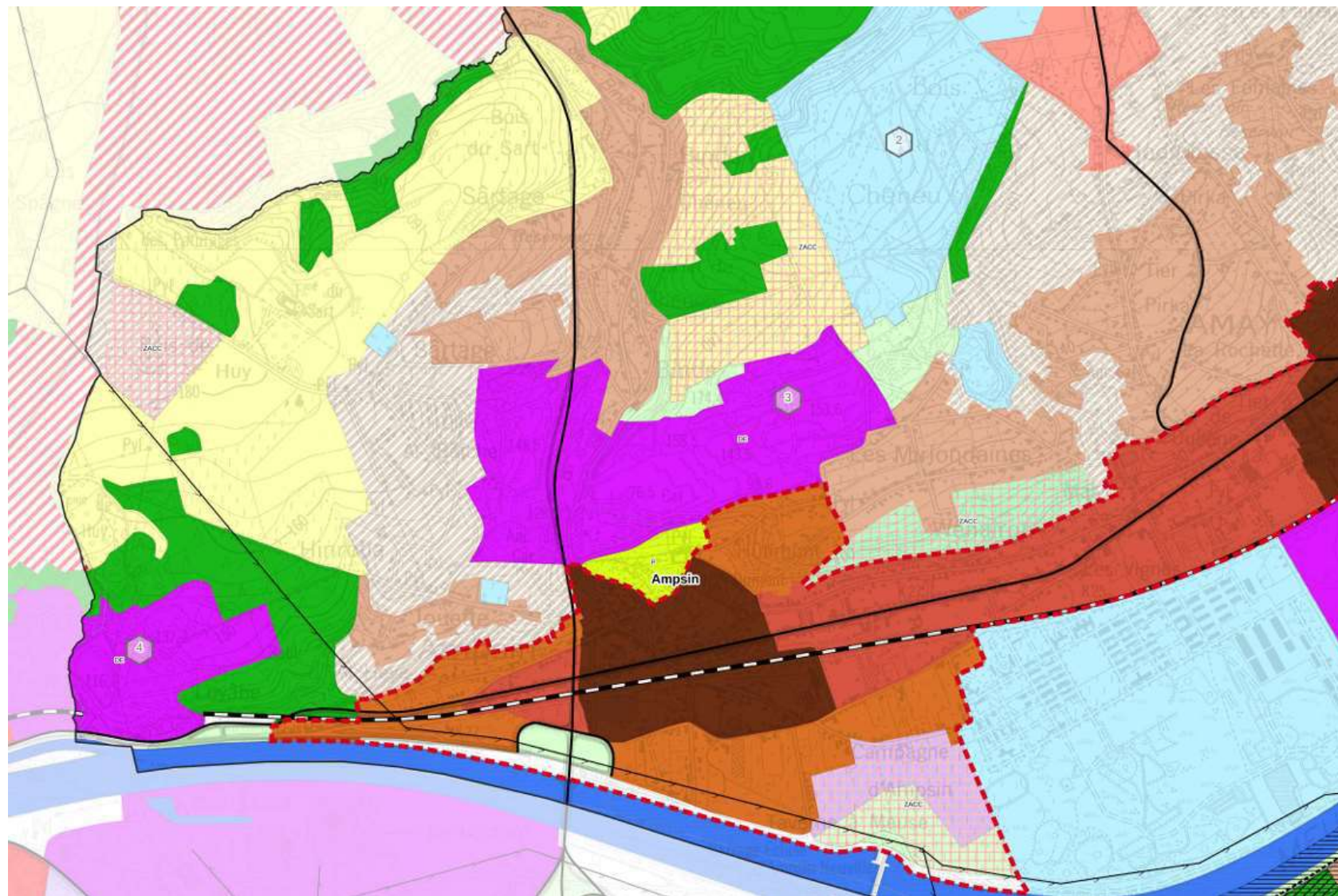
Contraintes focus sur Ampsins



Infrastructure verte et bleue Focus sur Ampsin



Structure territoriale Focus sur Ampsin



Légende

-  Limite communale
-  Centralité villageoise
-  Centralité urbaine
-  Révision du Plan de secteur proposée

Zones d'affectation urbanisable à destination résidentielle

-  Coeur de centralité urbaine
-  Espace multifonctionnel à densité élevée de centralité urbaine
-  Espace résidentiel à densité élevée de centralité urbaine
-  Coeur d'espace excentré multifonctionnel en développement à moyenne densité
-  Espace excentré résidentiel à densité moyenne
-  Espace excentré résidentiel à faible densité
-  Espace excentré résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle

Affectations proposées pour les ZACC

-  ZACC à vocation agricole
-  ZACC à vocation forestière
-  ZACC à vocation d'espace résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle
-  ZACC à vocation d'activité économique mixte
-  ZACC à vocation d'espace vert

Zones d'affectation au Plan de secteur

-  Activité économique mixte
-  Activité économique industrielle
-  Dépendances d'extraction
-  Eau
-  Services publics et équip. communaut.
-  Agricole
-  Forestière
-  Espaces verts
-  Naturelle
-  Parc

Périmètre de surimpression

-  Intérêt paysager
-  Intérêt culturel historique ou esthétique
-  Réserve

Tableau de synthèse

Nom	Affectation	Densité nette recommandée	Taille minimale de parcelle en cas de division (PUR)	Type de logements	Autres fonctions possibles	Type de commerce admissible ⁵¹⁵²	Divisions de bâtiments	Stationnement
Cœur de centralité urbaine Ampsin 	L'habitat et des fonctions structurantes	30 à 45 log/ha	110 m ²	Immeuble d'appartements Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne	Commerces, services, équipements de tout type Petites entreprises, bureaux et artisanat	Petite, Moyenne et grande surface : Achat alimentaire Achat léger Achat lourd	Possible avec un minimum de 70 m ² par logement	Min. 1 empl. vélo / log. multiples Min. 1,25 empl. voiture / log. Min. 3 empl. voiture et 4 empl. vélo /100 m ² SV (commerces) Min. 1,5 empl. voiture et 2 empl. vélo /100 m ² SBP (autres fonctions)
Espace multifonctionnel à densité élevée de centralité urbaine 	L'habitat et des fonctions structurantes	25 à 40 log/ha	125 m ²	Immeuble d'appartements Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne	Commerces, services, équipements de tout type Petites entreprises, bureaux et artisanat	Petite, moyenne et grande surface : Achat alimentaire Achat lourd	Possible avec un minimum de 70 m ² par logement	Min. 1 empl. vélo / log. multiples Min. 1,5 empl. voiture / log. Min. 3 empl. voiture et 4 empl. vélo /100 m ² SV (commerces) Min. 1,5 empl. voiture et 2 empl. vélo /100 m ² SBP (autres fonctions)
Espace résidentiel à densité élevée de centralité urbaine 	L'habitat et des fonctions structurantes de proximité	20 à 35 log/ha	140 m ²	Immeuble d'appartements Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne	Commerces et services de proximité, petits équipements	Petite, moyenne surface : Achat alimentaire	Déconseillée	Min. 1 empl. vélo / log. multiples Min. 2 empl. voiture / log. Min. 4 empl. voiture et 4 empl. vélo /100 m ² SV ² (commerces) Min. 2 empl. voiture et 2 empl. vélo /100 m ² SBP (autres fonctions)

Tableau de synthèse

Nom	Affectation	Densité nette recommandée	Taille minimale de parcelle en cas de division (PUR)	Type de logements	Autres fonctions possibles	Type de commerce admissible ⁵¹⁵²	Divisions de bâtiments	Stationnement
Espace excentré résidentiel à densité moyenne 	Habitat	5 à 10 log/ha	500 m²	Maison mitoyenne Maison semi-mitoyenne Maison isolée	Déconseillé	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.
Espace excentré résidentiel à faible densité 	Habitat	2 à 5 log/ha	1.000 m²	Maison isolée	Déconseillé	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.
Espace excentré résidentiel à haute valeur paysagère ou naturelle 	Habitat	1 à 2 log/ha	2.500 m²	Maison isolée	Déconseillé	Déconseillé	Déconseillée	Min. 2 empl. voiture / log.



13. Interpellations libres

Interpellations Modalités

- 1) Préciser votre rue (pour PV)
- 2) Maximum 3 minutes
- 3) Sujet d'intérêt général
- 4) En cas de recherches nécessaires pour répondre à la question, retour sera fait via le PV
- 5) Si le temps manque, la boîte à idée est disponible



Pour toute autre question - observation

mail : administration.communale@amay.be

Tél : 085/830.800



Merci pour votre
attention !